62e année. — N° 40 — Le Numéro : UN franc — Samedi 11 septembre 1943

L'Indépendant

Abonnements } Dordogne..... Un an 40 fr. / Autres départements. 55 fr. | Directeur-Administrateur Robert TAILLANDIER | Téléphone 5 C. C. P. Limoges 267.19 | Annonces classées ... la l. 4 fr. Chronique locale..... » 5 fr. Annonces judiciaires. la l. 5 fr. — commerciales » 3 50

La Solidarité Nationale

Nous ne doutons point nous-mêmes des bienfaits que la solidarité nationale attire à notre pays. Nous sommes un étrange peuple qui discerne moins ses défauts que ses qualités et, dans le temps même où nous nous dénigrons, nous nous fournissons réciproquement des témoignages de nos mérites.

Cette remarque n'est assurément point faite pour nous convaincre que nous sommes irréprochables et que nous n'avons plus qu'à nous croiser les bras pour que notre vertu accomplisse des miracles. Nous manquons encore trop souvent à notre devoir et nous manquons surtout de sévérité envers ceux qui professent que ce devoir est négligeable.

Mais, tout en nous engageant à faire mieux, il nous est possible de constater que le sentiment de la solidarité nationale nous a, dans la dure période actuelle, épargné des duretés pires. Comme il faut nous prouver à nous-mêmes que cette assertion n'est pas fausse, un exemple s'offre à nous, qui est la meilleure des preuves.

Le Secours national accomplit, surtout depuis le commencement de nos épreuves, une œuvre dont l'excellence ne sera complètement perceptible que quand ces épreuves prendront fin. Or, les ressources du Secours national provienne entièrement de la nation. C'est la genérosité unanime et anonyme des Français qui permet de venir en aide aux plus infortunés d'entre eux.

On a pu dire que « les Français se sauveraient tous ensemble ou périraient les uns après les autres ». Les Français ont commencé à se sauver tous ensemble en s'entr'aidant les uns les autres, et le Secours national est l'un des moyens qu'ils emploient pour réaliser leur salut.

Cependant, rien n'est encore fait quand il reste quelque chose à faire. Ce qui reste a faire, c'est d'obtenir de tous les Français qu'ils se soumettent à la discipline nationale, qui est bien moins prescrite par l'autorité légitime qu'elle n'est exigée par les circonstances.

Un des devoirs des Français, et un des plus impérieux, est de renoncer au plaisir qu'ils ressentent de discuter les prescriptions de l'ordre public. Observer les consignes sans les discuter, sans rechigner : voilà un grand progrès à accomplir en France. Et la Solidarité Nationale y contribuera.

I.

Assurances Sociales Agricoles

Avis très important

De nombreux assurés des professions agricoles s'adressent encore à la Caisse Départementale, 27, rue Victor Hugo, pour les affaires les concernant. Nous leur rappelons qu'en vertu de l'arrêté de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, en date du 10 novembre 1942, seule la *Caisse Mutuelle d'Assurances Sociales Agricoles du département de la Dordogne, 1, rue Sirey, à Périgueux*, est agréée et de ce fait seule autorisée à pratiquer l'Assurance Sociale *Agricole*. C'est donc à elle et à aucune autre que les agriculteurs doivent s'adresser pour tout ce qui concerne les Assurances Sociales Agricoles. En pratiquant autrement, ils ne peuvent que s'attirer des ennuis, occasionner des retards préjudiciables à leurs intérêts et créer dans les Services des perturbations dont ils ne peuvent manquer d'être les premières victimes.

Donc, une fois encore, Agriculteurs, pour tout ce qui concerne les Assurances Sociales Agricoles, adressez-vous à la *Caisse Mutuelle d'Assurances Sociales Agricoles du département de la Dordogne, 1, rue Sirey, à Périgueux.*

D'une semaine... à l'autre

La fin de la semaine écoulée a été marquée par le bombardement de Paris, Cette nouvelle agression a fait de nombreuses victimes.

Quelques jours ont passé depuis que Paris a subi son premier bombardement, et chaque heure révèle de nouveaux deuils, de nouvelles ruines.

Dans les permanences organisées loin des points de chute des bombes, dans les arrière-salles de cafés, la foule pitoyable des sinistrés défile pour faire établir ses dossiers et recevoir les premiers secours, soit en espèces, soit en nature : lits ou matelas, vivres, goudron pour boucher les trous des toitures.

Cinquante camions apportent sans cesse sur place des secours nécessaires. Des équipes de jeunes gens, parfois de très jeunes gens, sont transportées par eux de chantier en chantier. Ils sont maintenant près de cinq cents. On ne dira jamais assez le dévouement de ces sauveteurs bénévoles et obscurs, membres de la Croix-Rouge, de la Défense passive, du Secours national, du C. O. S. I., qui ne connaissent pas de repos.

Beaucoup de personnes ont déménagé les meubles qui ont pu être sauvés grâce à tant de dévouement et les ont transportés chez des amis qui les hébergent. D'autres sont logés dans les écoles équipées en centres d'hébergement.

Les alentours de la porte de St-Cloud et de l'avenue de Versailles sont les quartiers les plus éprouvés.

⁂

Les obsèques des victimes ont été célébrées cette semaine tant à Paris que dans la banlieue parisienne au milieu d'une immense foule.

Le Chef de l'Etat était représenté par M. Lucien Romier, ministre d'Etat, et le président Laval, chef du Gouvernement, par M. Cathala, ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

M. Scapini parle

M. Jean Scapini, ambassadeur de France a adressé un émouvant appel aux prisonniers transformés permissionnaires qui n'ont pas encore rejoint leur camp.

Un discours du Gauleiter Sauckel

Le gauleiter Sauckel a prononcé devant les représentants de la presse un important discours. Il a dit notamment :

« Si la victoire allemande, est une affaire allemande, elle est par contre de la plus haute importance pour tous les peuples d'Europe quand la vérité sur les dangers énormes du bolchevisme se répand ».

La peine de mort

La destruction systématique des récoltes et du matériel de battage par des terroristes a amené le gouvernement à prendre, contre les auteurs de ces attentats, les mesures les plus sévères. La peine de mort sera appliquée.

En quelques lignes

La Roumanie célèbre les trois ans de pouvoir du roi Michel et du Maréchal Antonesco.

— Boris, roi des Bulgares, repose à Rila, sanctuaire national.

— Les jeunes Anglais sont appelés au travail dans les mines.

— La presse roumaine salue l'arrivée de Paul Morand, à Bucarest.

— Un reporter photographe a été mortellement atteint dans le bombardement de Paris.

— M. Peterson (2 m. 52) va tenir le rôle de « Gulliver ».

— Des ouvriers étrangers sont décorés de la médaille du Mérite allemand.

La Guerre

Les divisions soviétiques attaquent sans relache dans le Donetz, dans le nord de l'Ukraine et à l'ouest de Viazma.

En dépit des pertes énormes qu'elle subit, l'armée rouge maintient sa pression depuis Smolensk jusqu'à la mer d'Azov.

Capitulation de l'Italie

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que l'Italie a capitulé sans condition.

Grande fête Indochinoise

Dans notre dernier numéro, nous avons publié le programme détaillé de la grande fête organisée par le groupement des travailleurs indochinois du camp Bao-Daï, au profit des prisonniers indochinois et bergeracois et des œuvres de bienfaisance de la ville.

La fête débuta le samedi 4 septembre, à 20 h. 30, par un défilé des travailleurs indochinois, du Dragon de l'Annam avec lanternes, cavaliers et chars décorés aux couleurs françaises et annamites. Le long cortège, précédé d'une fanfare de 40 exécutants, appartenant à la 3e légion indochinoise et venue de Sorgues (Vaucluse), parcourut les principales voies de la ville aux applaudissements de la foule.

Le lendemain dimanche, à 8 h. 30 au camp, la croix de guerre fut remise avec le cérémonial habituel, à M. Fichet, de la 16e compagnie.

A 9 h. 45, les six compagnies actuellement à Bergerac, se massèrent autour du Monument aux Morts de la guerre, place Mounet-Sully, ce pendant que la fanfare se plaçait face au monument. Prenaient également position : une délégation du Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre, ayant à sa tête le président Roquecave ; un groupe de militaires coloniaux rapatriés ; le sous-groupement Dupleix des chantiers de jeunesse.

A l'arrivée des autorités, la fanfare exécuta la *Marseillaise*. On remarquait : MM. Callard, sous-préfet ; docteur du Seutre, maire de Bergerac ; lieutenant-colonel Ollé Laprune, commandant le District ; Descottes, administrateur des colonies, commandant la 2e légion ; Rottée, commandant du sous-groupement de la 2e légion ; Van Co, chef de la section d'Empire au secrétariat général d'information, représentant M. Paul Creyssel ; le capitaine de gendarmerie ; Halloche, commissaire de police ; divers fonctionnaires, etc.

M. l'administrateur Descottes déposa une belle gerbe de fleurs au pied du monument ; la sonnerie « aux morts » retentit et une minute de recueillement fut observée.

Quelques instants plus tard, la foule nombreuse qui assistait à cette simple mais touchante cérémonie, applaudit au défilé des Scouts indochinois, de la délégation du Comité d'entr'aide des P. G. ; du groupe des militaires coloniaux rapatriés ; des jeunes des Chantiers Dupleix ; des compagnies de T. I. M. Rottée était à la tête de son groupement.

Nos braves travailleurs regagnèrent peu après le camp Bao-Daï.

Visite au camp

A 11 heures, M. le sous-préfet Callard ; M. le maire du Seutre ; M. le lieutenant-colonel Ollé Laprune ; M le capitaine de gendarmerie ; M. le chef des Chantiers de jeunesse ; M. le président Roquecave ; M. Halloche, commissaire de police, accompagné de M Mathieu, inspecteur chef ; M. Tournier, du Comité de la Croix Rouge, et autres personnalités furent reçus à l'entrée du camp Bao Daï, par M. l'administrateur Descottes et M. Rottée, commandent du camp, entourés de MM. Van Co, chef de la section d'Empire au secrétariat général d'information ; Labry, chef du centre administratif ; Gabard, trésorier du C. A. et de nombreux chefs de service.

Après avoir subi es feux croisés des photographes, les autorités se rendirent dans la salle du « Foyer », où étaient dressées deux grandes tables pour un vin d'honneur.

M. Rottée prononça une belle allocution de souhaits et d'espoir. Il exprima sa joie de voir réunies tant de personnalités dévouées à la cause nationale. Il remercia les autorités de la ville et les invités qui rehaussaient de leur présence l'éclat de cette journée. Il remercia également le commandant de la 3e légion annamite qui avait assuré le concours de la fanfare de sa légion. Il félicita M. Van Co ; M. Descottes fut chaudement loué pour ses conseils éclairés ; les collaborateurs et chefs entendirent à leur adresse des paroles flatteuses et méritées ; les travailleurs indochinois eurent leur part de compliments ainsi que les jeunes du groupement Dupleix et les délégués du Comité d'entr'aide aux prisonniers Nul ne fut oublié par M. Rottée qui leva son verre en l'honneur de tous les présents et au succès de la fête.

Tous savourèrent l'excellent vin qui leur était servi et applaudirent ferme à la belle allocution de M. le commandant Rottée.

M. l'Administrateur Descottes ajouta quelques mots pour remercier lui aussi les autorités et les invités et s'associer ainsi aux paroles prononcées par M. Rottée.

M. le sous-préfet Callard dit combien était émouvante cette « cérémonie familiale », dans ce camp de mille travailleurs indochinois.

M. le sous-préfet parla avec cette force de persuasion partie du cœur qui lui est propre, de la tâche remplie par les T. I. et leurs chefs ; il évoqua, non sans émotion, la situation de ceux de nos compatriotes qui se trouvent en Extrême Orient, en Afrique, loin de la Mère-Patrie ; il évoqua encore l'œuvre accomplie par tous ces officiers, administrateurs, fonctionnaires, qui ont créé des liens d'estime et d'affection entre la Métropole et nos possessions lointaines, par delà mers, de l'autre côté de la terre.

M. le sous préfet exprima le souhait que la kermesse qui serait donnée au cours de la journée resserrât les liens qui unissent les Français et les fils de notre grande colonie d'Extrême-Orient et ceux des autres terres d'Empire.

Il termina sa belle allocution au cri de : « Vive la France ! Vive l'Empire français ! »

Et les applaudissements crépitèrent.

On visita ensuite les divers pavillons du camp. Tout fut trouvé en état de bon ordre et de bon goût. Soudain, le clairon sonna « l'heure de la soupe », le camp s'anima de nouveau, chacun prit son poste.

Le retour à Bergerac s'accomplit rapidement, et, durant ce court voyage, nous évoquions nous aussi la tâche parfois difficile de ceux qui sont chargés de veiller sur ces hommes venus de milliers de lieues pour travailler au service de la France, et qui ont le légitime désir de revoir leurs familles et les sites qui leur étaient familiers.

En préparant la fête du 5 septembre, les organisateurs avaient tenu à marquer, une fois de plus, l'attachement de notre Empire à la Métropole et à ses prisonniers. La réussite était complète.

P. P.

La Kermesse

Elle eut lieu à 14 h. 30, au stade Philippe Pétain, sous la présidence effective de M. le sous-préfet de Bergerac et en présence de diverses notabilités, notamment de M le lieutenant-colonel Ollé Laprune, commandant le District, et de M. l'agent supérieur Rottée, commandant le groupement de T. I. de Bergerac.

Une foule nombreuse et brillante suivit, avec un vif intérêt, les diverses manifestations portées au programme.

Après la montée des couleurs, la fête se déroula, prenante par son originalité même : sketch mimé, démonstrations de boxe et de lutte annamite, tours de prestidigitations, courses de chevaux de bois avec pari mutuel.

Les chevaux de bois furent mis aux enchères au bénéfice de l'œuvre d'entr'aide aux prisonniers : le hasard voulut que celui acquis par M. le sous-préfet gagnât la course. Aussitôt son propriétaire, dans un beau geste, déclara faire abandon du montant du prix rapporté par son cheval, à l'œuvre des prisonniers.

La fanfare indochinoise exécuta avec brio, au cours de l'après midi, quelques morceaux de musique, notamment une « Madelon » brillamment enlevée.

Le soir, à la Salle des Ouvriers, fut donnée une fête théâtrale, avec le concours des troupes du camp Bao Daï et de Marseille, à laquelle la presse n'avait pas été conviée.

Durant ces diverses manifestations, la police avait assuré le service d'ordre d'une façon parfaite.

Hommes et femmes vieillissants

revigorés par ce nouveau traitement

Il est bien établi qu'une quantité de troubles : perte de forces, fatigue générale, mauvaises digestions, dérangements du foie et de l'intestin, raideurs et douleurs aux articulations, insomnies, absences de mémoire, difficulté de la parole, affaiblissement des sens, etc., sont merveilleusement influencés par l'usage des sels de magnésium tels qu'ils sont présentés dans les Dragées de Magnogène. Demander aux Laboratoires D A. Romon, 30, rue Malesherbes, Lyon, la très intéressante brochure où tout est expliqué. Un meilleur fonctionnement de l'organisme tout entier, amenant un remarquable regain de vigueur, est obtenu régulièrement.

Chronique Locale

Carnet blanc. — Le 4 septembre a été célébré le mariage de M. Doudet Roger, employé de commerce, avec Mlle Eliette Levêque.

Une collecte pour les pauvres de la ville a produit la somme de 202 francs.

— Le même jour a été célébré à la mairie le mariage de M. Walter Parloli avec Mlle Marguerite Versanne.

Une collecte faite a produit 155 francs.

— M. Febvre Robert et Mlle Michel Délita se sont également mariés le 4 septembre.

Une somme de 545 fr. a été recueillie.

A tous merci et nos meilleurs vœux de bonheur.

Vol de 48.000 francs. — M Jean Aubertie, 62 ans, propriétaire au village des Sarrazis, commune de Maurens, vient, comme d'autres, d'en faire la pénible constatation. Il conservait dans une armoire de son habitation, la coquette somme de quarante-huit mille francs en billets de banque.

Un de ces derniers jours, il fut allégé de son avoir par un malfaiteur, qui, outre la somme susdite, s'empara d'un pot de graisse du poids de cinq kilos et d'un pot de confit de porc du même poids.

La gendarmerie de Bergerac a ouvert une enquête.

Interdiction de circuler. — Il est porté à la connaissance du public qu'il est formellement interdit de circuler sur le chemin traversant l'aérodrome de Roumanière reliant le village de Roumanière à une ferme de Cours-de-Pile.

Médaille militaire. — Le 6 septembre, à 15 h., dans la cour de la caserne de l'avenue Wilson, M le capitaine Delaire, commandant la section de gendarmerie de Bergerac, fit remise, suivant le cérémonial accoutumé, de la médaille militaire à M. Bernard, adjudant de gendarmerie à Brantôme, détaché au poste de Tallières.

Nous adressons au nouveau médaillé toutes nos félicitations.

Vous qui n'avez plus d'automobiles et qui désirez un poney, un attelage, un cheval de selle de trait ou de labour, seul, **Joseph BAUER,** détenteur de la carte professionnelle, *Ecurie, Hôtel St Pierre, à Bergerac tél. 576 et 836,* est en mesure de vous le procurer aux meilleures conditions, avec garanties d'usage.
Maison de confiance.

Foire aux bestiaux du 1er septembre. — 10 veaux nourrissons amenés et vendus de 300 à 500 fr. l'un.

10 veaux de boucherie amenés et vendus à la taxe de 7.50 à 11 80 le kilo vif.

17 bœufs ou vaches de travail amenés, 6 vendus de 20 000 à 25 000 la paire.

3 vaches laitières amenées et non vendues.

Au marché du 4 septembre. — Marché animé. Nombreux apports de salades, céléris, pommes, poires, raisins, tomates, carottes, etc., vendus aux prix de la taxe.

Grand incendie. — Samedi 4 septembre, vers 16 h., un incendie détruisit un vaste immeuble comprenant maison de culture, dépendances, grange, hangar appartenant à M. Lasserre, cultivateur à La Fon-de-Barde, commune de Lalinde. Un stock de paille et de fourrages, des machines agricoles, deux porcs, la volaille furent la proie des flammes. Le bétail put être sauvé.

L'incendie était dû à des causes accidentelles.

Les pertes évaluées à 450 000 fr. ne sont assurées que pour 290.000 francs.

Accident à la baignade. — Le 6 septembre, vers 19 h 30, le jeune Dubuc, âgé de 12 ans, demeurant avec ses parents, commerçants rue Ste-Catherine, monta sur le ponton de l'U. S. B., ancré en aval du pont.

L'enfant, en costume de bain, commit l'imprudence d'atteindre le plongeoir, à la hauteur de six mètres, et il s'accouda au garde-fou, mais celui-ci ayant cédé le jeune Dubuc tomba à l'avant du bateau et se fit des blessures à la tête, aux jambes et sur diverses parties du corps.

M. Thoumazou, moniteur de natation, releva aussitôt le blessé et le transporta au baraquement des Gardes mobiles, en attendant l'arrivée du docteur Périé qu'on avait mandé en toute hâte.

Après avoir reçu les premiers soins, l'enfant fut admis d'urgence à la clinique *La Terrasse*.

Malgré les soins éclairés et dévoués qui lui furent prodigués, le jeune Robert Dubuc rendit le dernier soupir mardi 7 septembre, vers 15 heures.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance jeudi, à 16 heures.

Nous exprimons à la famille éplorée notre profonde sympathie.

Période des congés. — Les boulangeries dont les noms suivent, seront fermées du 16 au 30 septembre inclus :

Boulangerie Blanchard, desservie par MM. Belvès, Gendre, Junca.

Boulangerie Peyrefiche, desservie par MM Rouzié, Flandre, Audebert.

Boulangerie Caillou, desservie par MM. Besançon, Nouaillant, Salleneuve.

Boulangerie Lapaquellerie, desservie par MM. Vergnat, Fuscy, Audebert.

Boulangerie Fayolle, desservie par MM. Nouaillant, Autran, Besançon.

Avis aux parents d'élèves. — I. *Examen du D E P P.* — Une seconde session du D E P P. (circulaire du 28 août 1943), aura lieu à Bergerac le 23 septembre. Sont autorisés à se présenter à cette session tous les enfants ayant 10 ans au moment de l'examen, c'est-à-dire ceux qui sont nés avant le 1er octobre 1933 Rien n'est changé en ce qui concerne les dispositions légales relatives à la limite d'âge supérieure. Les demandes d'inscription devront, avec pièces justificatives habituelles, être adressées sans délai à Mmes les Directrices et à MM. les Directeurs des écoles.

II. *Concours de recrutement des élèves-instituteurs.* — Une seconde session de ce concours aura lieu en octobre à l'intention des candidats qui ont échoué cet été et de ceux qui n'ont pas pu se présenter.

III. *Admission en seconde moderne.* — A titre transitoire, lors des rentrées scolaires d'octobre 1943 et 1944, les élèves titulaires du B E. qui ont obtenu à cet examen une moyenne générale inférieure à 12 sur 20, peuvent être admis sans examen de passage dans les classes de seconde moderne. (Circulaire annule les précédentes)

Le Directeur du C.C. de Bergerac,
Hub. FEREZ.

Caisse d'Epargne de Bergerac

Boulevard Maine de Biran

Résultats du mois d'août 1943

Versements.........	2.702.920 »
Remboursements ...	570.692 »
Excédent des versements...........	2.132.228 »

Trouvailles. — Il a été trouvé : Un portefeuille contenant la somme de 1930 fr. et cartes d'alimentation par M. Blanc, chemin Philippon, à Paris ; remis à M. Naval, son légitime propriétaire.

— Un portefeuille contenant un billet de banque et un bon matière par M Albert, chez M. Gribant, rue Desmartis.

— Un sac à mains contenant 280 fr., des cartes d'alimentation et divers objets par M. Grandcamp, à Lembras ; remis au légitime propriétaire M. Gabriel Rebeyrol.

— Un porte-monnaie contenant une certaine somme par M Santereau, chef de gare à Bergerac.

— Une montre de dame avec bracelet métal par Mlle Aublanc, rue Valette.

— Une bague or avec initiales, par Mlle Willinck, à Cantelaube, par St-Alvère.

— Un bracelet argent par M. Rouvidant, lieutenant de gendarmerie en retraite, route de Bordeaux.

— Un portefeuille contenant 430 fr. par M. Robert Dubuc, rue Ste-Catherine ; remis à la légitime propriétaire, Mlle Cor, rue Duguesclin.

— Une paire de gants filets pour dame, par M. Jean Dupuy, rue Guilbaud.

— Une chienne a été recueillie par M. Duclaud, rue St-Simon.

— Une paire de lunettes pour soleil. par M. Sevestre, gardien de la paix.

— Une chaussette d'enfant par M. Etchart, avenue Paul Doumer.

— Un portefeuille contenant 1110 fr. par M. Labous, au Rauly ; remis au légitime propriétaire M. Pineau.

— Un portefeuille contenant une certaine somme et divers papiers, par Mme Monteyrol, kiosque aux journaux du square de Coulmiers ; remis au légitime propriétaire M. Leine, rue de la Brèche.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Les vols. — Le 1er septembre, 60 kilos de haricots estimés 600 fr. sont dérobés dans un champ sis au Breton, commune de Rouquette, au préjudice de M. Charles Mary, 36 ans, cultivateur au village du Sable, même commune de Rouquette.

— La bicyclette de M. Jacques Landey, 19 ans, manœuvre, est soustraite dans la cour de l'habitation du jeune homme, à Le Fleix.

— Le 2 septembre, trois poulets et trois lapins, d'une valeur de 250 fr., sont volés au préjudice de Mad. Brunet Madeleine, née Seuvre, 39 ans, domestique chez M. Rivière, à Tourailles, commune de Razac-de-Saussignac.

La gendarmerie enquête.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Bach, rue Maréchal Pétain.

Série d'arrestations

Le 1er septembre, M. le commissaire de police déféra au parquet les nommés :

R né Chabasse, 35 ans, infirmier à la poudrerie nationale, originaire d'Argenton (Orne), arrêté pour vol de bicyclette.

— Nguyon Van Vgat et Trinh Thuih, travailleurs indochinois, arrêtés pour vol d'alcool à la poudrerie.

Les trois hommes furent placés sous mandat de dépôt par M. le Procureur de la République et transférés le lendemain à la maison d'arrêt de Périgueux.

— Le 3 septembre, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt le nommé Joseph Spitzer 29 ans, originaire de Berotheim (Bas-Rhin), surveillant militaire à la prison de Mauzac, domicilié au hameau de la Rive, commune de Calès. Spitzer s'était rendu coupable de vol d'une bicyclette appartenant à Mlle Paulette Veyssière, du même lieu, et avait été appréhendé par la gendarmerie de Le Buisson. Il fut conduit le 4 septembre à Périgueux.

— Le 8 septembre, M. le Procureur de la République décerna mandat de dépôt contre François Faye, 53 ans, sabotier au Buisson, arrêté par la gendarmerie de Monpazier pour vol de bicyclette et falsification et usage de cartes d'identité et d'alimentation.

Défense passive. — Le Personnel Sanitaire de toutes catégories : médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers, infirmières, brancardiers, etc., etc., non munis de brassards règlementaires, est invité à en prendre livraison le plus vite possible, au bureau de la D P., mairie, 1er étage.

— M. le Commissaire de Police de Bergerac informe la population de cette ville qu'elle doit renouveler de précautions en ce qui concerne l'observation des mesures de défense passive.

Depuis quelques jours, un certain relâchement dans l'occultation des lumières a été observé par les services de police de la ville.

A l'avenir, pour remédier à cet état de fait anormal, le contrevenant fera l'objet d'un procès-verbal sans autre avertissement.

Flagrants délits. — A l'audience des flagrants délits du 7 septembre, le tribunal a condamné à un mois de prison pour vol de cierges, le nommé Raoul Franc dit François, 50 ans, cultivateur à Fouleix.

Il a confirmé le mandat de dépôt décerné par M. le Procureur de la République contre :

Pierre Marcillac, 33 ans, monteur, originaire de Domme.

Et Roger Désiré Marcillac, 26 ans, peintre, également originaire de Domme.

Demeurant tous les deux à Bergerac, arrêtés par M. le commissaire de police pour vol dans les champs la nuit et violence à citoyen chargé d'un service de ministère public.

ACHAT VENTE ÉCHANGE — **MEUBLES ANCIENS ET MODERNES**

Maison Vve GOT
E. BENOIST Gendre, Successeur
11, rue Mounet-Sully, BERGERAC
Location Téléphone 652

Avis important. — « Le Centre d'Action Sociale », installé 22, rue du Mourier, à Bergerac, est transféré place Jules Ferry, à partir du 8 septembre 1943, où les personnes désireuses d'obtenir des renseignements pourront s'adresser.

Il est précisé que ce service est *entièrement gratuit*.

Vérification de la carte C. — Les consommateurs inscrits sur les contrôles de la mairie de Bergerac, classés dans la catégorie C, sont priés de se présenter du 10 septembre au 16 septembre inclusivement, au bureau de l'alimentation, porteurs de leurs cartes individuelles d'alimentation, des cartes individuelles des personnes vivant sous leur toit, et de celles des ouvriers nourris sur leur exploitation à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

Les retardataires qui n'auraient pas encore déposé à la mairie les attestations qui leur ont été remises, sont priés de remplir cette formalité de toute urgence.

Les consommateurs de la catégorie C, qui ne se seront pas conformés aux instructions données, s'exposent à ne pas percevoir les titres d'alimentation valables pour octobre au moment de la distribution.

Aux Artisans. — Les artisans sont priés de retirer au plus tôt les bons de monnaie-matière : fer, charbon de bois et peinture.

Les électriciens de l'arrondissement sont également priés de retirer d'urgence leur attribution de tubes, chez M. Boyer, 11, rue Neuve, à Bergerac.

Théâtre. — Les tournées de la Porte Saint-Martin (Galas Robert Ancelin) donneront le jeudi 16 septembre, au théâtre de Bergerac, une représentation exceptionnelle de l'inépuisable succès du rire : *Le Contrôleur des Wagons-Lits*, d'Alexandre Bisson, dont la dernière reprise parisienne vient d'obtenir un succès retentissant au théâtre de la Porte Saint-Martin.

En tête de la distribution, figure le célèbre comique Robert Hasti, créateur de tant de pièces à succès dont le nom à lui seul est un gage de rire et de fantaisie.

Cinéma Odéon. — Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, un film de Marcel Pagnol *La femme du Boulanger*, avec Raimu, Ginette Leclerc (interdit aux moins de 16 ans).

Salle des Ouvriers. — Cinéma samedi et dimanche *Sidi Brahim* avec René Dary, Colette Darfeuil, Aimos.

Rideau, 21 h., *Ouverture du bureau*, 20 h. 15. Dans cette salle, il n'y a pas de location, aucune place ne peut être retenue. Les billets pris au guichet doivent occuper leurs places immédiatement.

Le public est *prié de suivre la file.*

Cinéma Cyrano. — Relâche.

Pour tous vos ordres de bourse et placements de capitaux, adressez-vous à **M. DELBOS**, correspondant d'agents de change, Bergerac, 132, rue Neuve. Tél. 613. Courtages officiels sur tous marchés financiers. Agence générale du groupe des « Séquanaise ».

Tribunal Correctionnel

Audience de vacations du 7 septembre

Présidence de M. Mariel, président du tribunal ; ministère public, M. Lartigue, procureur de la République.

Affaires de vols. — Sont condamnés :

Antoine Rousseau, 44 ans, cultivateur à Saint-Laurent-des-Hommes, deux mois de prison avec sursis, pour vol d'alcool à la poudrerie nationale.

Albert Drosson, 26 ans, manœuvre à Bergerac, 10 jours de prison pour vol de récoltes.

Marcelin Faugal, 28 ans, chauffeur, détenu à Eysses, trois mois de prison pour vols de récoltes.

André Alix, 24 ans, cuisinier, détenu à Eysses, 15 jours pour vols de récoltes.

André-Gaston Fromont, 42 ans, manœuvre à Bergerac, 4 mois de prison avec sursis pour vols divers à la poudrerie nationale.

Relaxe. — Georges Corrette, 40 ans, chef d'équipe, et Elodie Vibien, épouse Corrette, 37 ans, sans profession à Bergerac, poursuivis pour vols divers, sont relaxés.

Un femme bien équilibrée

Ni nerveuse, ni patraque, mais fraiche et pleine d'entrain, telle est la femme qui lutte contre ses malaises au moyen des Gouttes Florides. Ce remède végétal combat vertiges, lourdeurs de jambes, sang à la tête, etc... Il donne équilibre et bonne humeur. Les gouttes Florides sont surtout utiles entre 40 et 50 ans. Le flacon 16 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30. Ttes Phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 3304.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Lalbas Josette, à Podestat, Bergerac.

Orange Brigitte, avenue Calmette.

Linarès Henri, avenue Calmette.

Guilianelli Moïse, rue du Presbytère.

Dejos Daniel, avenue Calmette.

Latrive Magny, avenue Pasteur.

Peyrat Eliane, rue Chateaubriand.

Brisseau Monique, La Ressège.

Ramos Torrejon François, avenue Calmette.

Bochu Danièle, La Mérille.

MARIAGES

Faricli Walter, chauffeur mécanicien, de Bergerac, et Janine Versannes, couturière, de Bergerac.

Febvre Robert, ouvrier d'exploitation forestière, de Bergerac, et de Délita Michel, sans profession, de Bergerac.

Doudet Roger, employé de commerce, de Bergerac, et Eliette Lévêque, culottière, de Bergerac.

DÉCÈS

Roussille Marguerite, 78 ans, avenue Calmette, s. p.

Sudres Elie, 55 ans, rue de l'intendance, instituteur.

Barat Emile, 35 ans, chiffonnier, rue Saline.

Kunz Jeannine, 6 ans, chemin des Vaures.

Conte Serge, enfant, route de Castillonnès.

Betout Gabriel, s. p. 68 ans, avenue Calmette.

Chignon Jeanne, épouse Gissout, 23 ans, cultivatrice, avenue Calmette.

Bartholomé Marie, Vve Laffitte, s. p. 87 ans, rue professeur Pozzi.

L'âge mur et les rhumatismes

La quarantaine est souvent marquée par l'apparition des douleurs rhumatismales. Dès que l'on commence à souffrir, il est bon de prendre des cachets Gandol. Avec ses calmants, ses diurétiques, ses dissolvants, de l'acide urique, le Gandol procure un soulagement rapide, durable. Efficace contre les rhumatismes. Ttes Phies. 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2666.

Foudres, Demi-Muid
Cuves, Barriques
en lies blanche et rouge

Tonnellerie DE SA CONTE
ROUTE DE POMBONNE
Tél. 608 BERGERAC Tél. 608
achète tartre blanc et rouge

LES SPORTS

CYCLISME

Le Grand Prix du Commerce et de l'Industrie de la Ville de Bergerac remporte un succès sans précédent.

Albert VAN SCHENDEL
Glorieux vainqueur

La section cycliste de l'U S B que préside le sympathique M. Bussière, avait mis sur pied une grande épreuve cycliste, qui s'est disputée dimanche dernier devant un nombreux public.

Les principaux « as » du cyclisme français étaient au départ.

Dès les premiers tours, on s'apercevait que les concurrents allaient mener bon train.

Dante Gianello était l'animateur et la bagarre vint immédiate.

Londero, Paolini, Amédée Roland, Huguet, furent les premiers chasseurs.

Malgré les crevaisons, la lutte continuait. Gianello seul en tête avec 1 m. 40 d'avance.

Croire que les autres s'endormaient serait une erreur. Albert van Schendel, Ramos, Magnani, Siciliano revenaient très forts.

Gianello pourrait-il poursuivre son effort ? telle est la question que tous se posaient, lorsque les officiels nous firent connaitre qu'il était pour la troisième fois victime d'une crevaison. Pour lui tout espoir était perdu. Fatigué il n'avait qu'une solution : l'abandon pur et simple.

Les tours de ville étaient terminés. Il ne restait plus que la grande boucle de 35 kilomètres.

Grâce à l'obligeance du sportif bien connu Jean Géraud, nous avons pu suivre les coureurs.

La côte de Monbazillac fut vivement abordée par le peloton de tête, qui comprenait Van Schendel, Ramos, Magnani, Sicilio. Plus loin venaient Casini, Rol, Duteil, Huguet, Latié.

Par Flaugeac, Sigoulès, Pomport, la caravane revenait sur Bergerac à vive allure.

Nos quatre hommes sont toujours dans les roues, et l'explication devait avoir lieu en ville.

Dans la côte St-Esprit, Van Schendel s'échappe prend 20 mètres, puis 80, puis 100. C'est à cette distance de Ramos qu'il aborde la rue du Maréchal Pétain, devant un public nombreux et enthousiaste.

Pour terminer et avant de donner les résultats, félicitons tous les organisateurs pour le beau succès remporté.

Bravo à MM. Bussières, Vircoulon, Rontet, Plouvier, Bonnaure, Beney, Alliot, aux amis connus ou inconnus de la section cycliste. Tous les collaborateurs du Président ont apporté à l'œuvre commune une parcelle de travail. Ils ont permis ainsi à ce neuvième grand prix d'être une très belle et une très grande manifestation du cyclisme français.

Voici les résultats :

1. Van Schendel (Toulouse), les 185 kil. en 5 heures 6', moyenne horaire 36 kil. 270) ; 2. Ramos (Carmaux), à 16" ; 3. Siciliano (Marseille), à deux longueurs ; 4. Magnani (Nice), à une longueur ; 5. Casini (Toulouse), en 5 h 13' 25" ; 6 Amié (Carcassonne), en 5 h 17' ; 7. Rol Rol (Monaco) ; 8 Duteil (Bergerac) ; 9. Galusi (Toulouse) ; 10. Huguet (Toulouse) ; 11. Latié (Limoges) ; 12. Paolini (Nice).

AVIRON

La remise des médailles offertes par le Maréchal, chef de l'Etat, aux « huit » rameurs de Bergerac.

Mardi soir, au siège du S. N. B., eut lieu une fête de famille, au cours de laquelle furent remises les médailles offertes par le Maréchal, chef de l'Etat, à l'occasion de la splendide victoire remportée à Vichy par le « huit » de Bergerac.

Parmi les personnalités présentes, nous remarquions MM. Callard, sous-préfet de Bergerac ; docteur du Sentre, maire ; colonel Ollé Laprune, commandant le District ; Albert Mathieu, Marcel Bény, industriels, etc. Tous les membres du bureau du S N B. ; de gracieuses dames avaient tenu à participer à cette fête intime.

Le Président du S.N.B. souhaita la bienvenue à ses invités, et donna la parole au président de la Commission sportive qui, en quelques mots, retraça la saison sportive et démontra que le S.N.B. était allé de succès en succès.

M. le Maire félicita les glorieux vainqueurs, et affirma sa sympathie pour notre club.

M. le Sous-Préfet dit qu'il faut que la jeunesse se dirige vers les milieux sportifs. Il cita en exemple les huit rameurs du S. N. B.

Le représentant du gouvernement se montra heureux du succès remporté, et de voir la jeunesse se montrer digne de la confiance que le Maréchal, chef de l'Etat, met en elle pour le redressement complet de notre pays.

M. Helliant, président de l'U S.B., affirma les liens de solidarité qui unissent les deux sociétés.

Après tous ces discours, la cérémonie de remise des médailles eut lieu.

Moulinier, Landat, Freyry, Lasfargeas, Lafon, Vié, Marchal, Gorgevail, sans oublier le barreur Mazel, reçurent la récompense de leurs efforts.

Un vin d'honneur offert par l'ami Raoul Pauzat, réunit ensuite officiels, invités et membres du S. N. B.

Jacques Chaumont, au nom de tous les membres du S.N.B., remit une magnifique gerbe de fleurs au président Taillandier à l'occasion de son anniversaire, et prononça à son égard une délicate allocution.

Cette fête de famille prit fin vers 23 heures.

Bravo au S.N.B.

Réponse à M. Taillandier :

MISE AU POINT

« Il n'y a que la vérité qui blesse », dit le proverbe, et c'est pour confirmer celui-ci que Robert Taillandier, qui a d'ailleurs omis de signer son article, adresse « Un mot à Monsieur Guy Ballet » sur son journal de la semaine passée.

Il est tout à fait exact que, faisant chorus à l'opinion de tous les sportifs bergeracois amateurs du « bout de bois » ma modeste personne a regretté, à son tour, que la victoire ne soit pas venue, à l'issue des Championnats de France à l'aviron, couronner les efforts magnifiques faits, depuis le début de la saison, par les sympathiques rameurs du huit du S.N. de Bergerac.

Mais de là à permettre à Robert Taillandier d'écrire que j'ai imputé cet échec à Gaston Marchal, champion d'Europe, dix fois international et, de plus, chose qu'il a oublié de dire, magnifique entraineur, il n'en est pas question.

La seule personne visée, lorsque nous regrettons tous (et moi en particulier puisqu'il a bien voulu attacher une aussi grosse importance à mon opinion), que la formation mixte Bergerac-Limoges ait aussi malheureusement échoué, c'est uniquement le Directeur technique du S. N. B., c'est-à-dire Monsieur Robert Taillandier.

Ceci dit, j'ajouterai simplement que notre ami Bob ferait œuvre utile en suivant lui-même les conseils qu'il se permet de me donner en matière d'aviron : laisser à ceux qui, comme Gaston Marchal, sont compétents, le soin de former lui-même ses équipes.

Peut-être d'ailleurs m'a-t-il devancé dans ce souhait, puisque quelques heures avant d'écrire ces lignes j'ai appris, avec une grande joie, la victoire à Vichy, du huit de Bergerac qui, cette fois, était, paraît il composé essentiellement de rameurs bergeracois, et qui a magnifiquement enlevé la Coupe du Maréchal.

Pour terminer, et pour mettre les choses au point, je demanderai simplement à Robert Taillandier de prendre pour lui ce que j'aurais pu dire à son égard, et non pas, comme il vient de le faire, d'interposer une tierce personne.

Guy BALLET.

De Charybde en Scylla

Nos lecteurs viennent de lire le long factum de mon ami Guy Ballet, le très grand secrétaire de l'U. S. B.

Qu'il me permette, en peu de lignes, de lui affirmer que je ne suis aucunement blessé par les affirmations sans valeur qu'il peut proférer en matière aviron. Ce qu'il peut dire sur ce sujet en dehors de ma présence roule sur la carapace de mon indifférence.

Je constate deux choses : 1° en aviron, vous n'y connaissez rien. Je vous conseille donc de venir dimanche matin au garage. Vous êtes jeune, grand, fort, intelligent ; nous essaierons de faire de vous un champion de France Ce but atteint, il sera agréable à la direction de ce journal de vous prendre comme critique sportif.

2° Puisque vous vous en prenez à ma qualité de directeur technique du S. N. B., qu'il me soit permis d'établir une comparaison.

Vous êtes depuis deux ans l'Eminence grise, le directeur spirituel de l'U. S. B. ; qu'en avez vous fait ?

Je laisse aux usbistes le soin de répondre.

Je suis le directeur technique du S. N. B. Les hommes se jugent au résultat. C'est sans crainte que je peux subir l'épreuve de la comparaison.

Je pense que de ces quelques mots mon ami Ballet sera satisfait et qu'il se gardera demain de tomber de *Charybde en Scylla.*

R. T.

P.S. — Je réaffirme que le « huit » mixte a été composé par Gaston Marchal avec la pleine approbation de la commission sportive.

Guy Ballet le sait fort bien. Il me l'a d'ailleurs déclaré. Il aime la publicité, le voilà servi. R. T.

RUGBY
Propos d'avant-saison

A l'U. S. B., le vent souffle dans la bonne direction. Les amateurs de la balle ovale sont nombreux à l'entrainement. Dimanche on en comptait une centaine. Chiffre impressionnant.

La commission de rugby a du pain sur la planche. Avec de si nombreux éléments, elle doit sortir des équipes dignes du grand passé des « noir et blanc ».

FOOTBALL ASSOCIATION

CHAMPIONNAT DE FRANCE

E. D. S. Montluçon contre Bergerac

C'est demain dimanche 12 septembre, que sur le stade de Camp-Réal aura lieu l'ouverture officielle de la saison football. Nos lecteurs ont déjà appris avec plaisir, que devant l'excellente saison dernière des « Enfants de France Football Club », la Fédération Française avait décidé d'incorporer ce club dans la division nationale amateur, qui remplace le championnat professionnel interclubs. Les Bergeracois se trouvent dans une poule exceptionnellement forte et Camp-Réal verra tour à tour en championnat, l'A.S. Montferrandaise, champion de France 1942-43, les deux ex-professionnels, Stade Clermontais et E. S. Brive, le S C Vichy, le Red-Star de Limoges, Moulins, le C A P.

Dimanche prochain, le premier match opposera à Camp Réal les locaux à la très redoutable formation des usines Dunlop le E D S Montluçon. Ce club battu en fin de saison dernière en finale de l'Auvergne par les champions de France de l'A. S. Montferrandaise par 2 buts à un, a un palmarès glorieux, avec des victoires sur Alès professionnel, Vichy, Thiers, St Flour, Red-Star de Limoges, Le Puy, etc., tout en championnat ou Coupe.

Si les E F F C B. peuvent aligner tous leurs éléments, et sans espérer une victoire locale devant des adversaires aussi redoutables, il y aura une défense très énergique. Le public sportif Bergeracois saura apprécier les efforts accomplis par les dirigeants du Club local, qui par une heureuse entente ont permis à Bergerac de figurer à côté des plus grands noms du Football Français. Le public saura encourager comme il se doit une société qui va aux devants de difficultés terribles, tant au point de vue purement sportif que matériel et financier. Si tout ce que notre ville compte de sportifs désintéressés et convaincus, vient faire bloc autour de ces admirables dirigeants qui ont nom : Chantrel, Rodriguez, Durand, Lucat, Cordier, Roche, Guy et autres, le nom de Bergerac brillera parmi les meilleurs. Les débuts de la saison seront peut-être difficiles dans une aussi forte compagnie, mais il faudra faire confiance à dirigeants et joueurs. Au début de la saison dernière, les premiers matches ne donnèrent pas toute satisfaction ; mais la confiance toujours accrue de la foule sportive, et le travail de dirigeants et joueurs permirent une splendide saison. Au seuil de 1943-44, et à la veille de ce match de Montluçon qui va attirer la grande foule nous assurons, nous, les « Enfants de France Football Club », d'une confiance qui ne se démentira pas.

Enfants de France

Tous les membres des Sections Sportives des « Enfants de France », sont priés de rapporter leur carte sportive pour le renouvellement au Secrétariat, place Jules Ferry (immeuble du Centre d'Action Sociale), ou à leur secrétaire de section.

Brevet Sportif National

Le Commissariat Général aux Sports vient de charger les « Enfants de France » d'organiser une session du Brevet Sportif National valable pour tout l'arrondissement de Bergerac. Les épreuves se dérouleront sur le stade de Camp-Réel, le dimanche 19 septembre

Epreuves masculines, de 8 h. à 10 h. 30.

Epreuves féminines, de 10 h. 45 à 12 h. 30.

Natation aussitôt après les épreuves athlétiques,

Inscriptions soit individuelles ; soit par société à faire parvenir au secrétariat général des « Enfants de France », boite postale 37, ou chez M. Roche « Au Petit Louvre », rue Ste-Catherine, Bergerac.

NATATION

Demain dimanche, en aval du pont, grande journée de natation qui permettra de voir aux prises les meilleurs nageurs de la Dordogne.

Les engagements sont reçus chez M. Maurel, articles de sports, à Bergerac.

AÉRO-CLUB DE BERGERAC

Concours de La Réole. — Cette épreuve qui groupait plus de 90 concurrents, s'est disputée par des conditions atmosphériques très défavorables, sur une piste excessivement réduite et très mal dégagée ; ce qui occasionna beaucoup de « casse ». Malgré cela, les modélistes bergeracois se taillèrent la part du lion. Places obtenues : Catégorie planeur performance : 1re, 3e, 5e, catégorie planeur entrainement : 2e, 4e, 6e ; catégorie avion : 1re, 2e, 5e.

Concours National. — André Tardy qui est classé, par son glorieux palmarès, parmi les meilleurs modélistes français, défendra les couleurs de Bergerac à la finale du Championnat de France, qui aura lieu les 11 et 12 septembre à Paris. Son appareil, d'une conception nouvelle, a déjà donné de très bons résultats. Nous comptons qu'il obtiendra au Concours National un classement très honorable.

GYMNASTIQUE

Fête de gymnastique. — L'événement sportif tant attendu du public bergeracois est sans conteste la fête de gymnastique du dimanche 19 septembre.

Elle réunira tous les champions de France.

Tous les amateurs de gymnastique se feront un plaisir d'assister à ce gala de choix.

La venue des champions de France qui ont nom Weingand et Régnier, moniteurs chefs à Joinville, auxquels sont venu s'ajouter ceux de Touchard, champion de Paris, Kempf bien connu des Bergeracois 3e du championnat de France, champion du Limousin.

La réunion du dimanche 19 septembre au stade Philippe Pétain le matin et l'après midi, ralliera donc tous les suffrages.

Retenir cette date.

Faites fonctionner vos reins

Quand on prend après le dîner, une tasse de tisane Vichyflore, les urines deviennent plus abondantes et plus claires. Le foie et l'intestin sont activés, tout l'appareil digestif et éliminateur est heureusement influencé par cette bienfaisante et délicieuse tisane. Vichyflore 11 fr 90 la boîte. Ttes Phies. Lab Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2823

DANS L'ARRONDISSEMENT

LAMONZIE-St-MARTIN

Pour nos prisonniers. — C'est le 12 septembre qu'aura lieu au Rieu-de-Laysse, une grande kermesse au profit des prisonniers de la commune, sous les auspices de la Légion avec le concours du Groupement des prisonniers libérés, des Anciens des Chantiers de Jeunesse de la J. A. C., du cercle artistique « Leis Arlots » et des Jeunes.

Au programme : des sketches comiques, des danses, une corrida burlesque, l'orchestre des Arlots, de nombreux jeux et stands.

La population manifestera en cette occasion l'esprit de solidarité dont elle fit preuve l'an dernier afin que de nombreux colis apportent à nos malheureux compatriotes un peu de bien-être et de réconfort. Qu'ils sachent que leur petite patrie n'oublie pas ses enfants !

SAINT-PERDOUX

Nomination. — C'est avec plaisir que nous apprenons que notre compatriote Robert Simonnet, fils de Mme veuve Simonnet, directrice d'école honoraire, frère de Mme Borie, de Bouniagues, venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur pour *faits de guerre*, avec un rappel de 2 ans

M. Robert Simonnet, capitaine d'artillerie, est actuellement en garnison à Tarbes

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser, ainsi qu'à sa famille, nos sincères et amicales félicitations.

ISSIGEAC

Mariage. — Tout récemment a été béni le mariage de Me Jacques Chèvre, notaire à Issigeac, avec Mlle Christiane Luquet, de St Aubin-de-Lanquais. M. l'abbé Le Bris, curé de la paroisse, prononça à cette occasion une allocution des plus choisies et des plus délicates.

LAFORCE

Naissance. — C'est avec un réel plaisir que nous apprenons la naissance d'un enfant, une fille, chez les époux Cailloux, de La Force. Nos félicitations.

LE BUISSON

Distinction honorifique. — Nous sommes heureux de relever parmi les bénéficiaires des médailles du travail, le nom de M. Gardet Gabriel, chef de poste au Buisson (Dordogne).

Nos bien sincères félicitations

BEAUMONT

Citation. — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Carpe Alfred, domicilié à Bourniquel, maréchal des logis pendant la dernière guerre, vient d'être l'objet de la citation suivante :

« Excellent sous-officier, toujours volontaire pour les patrouilles et les embuscades. Après avoir contribué à la défense des villages de Xertigny et d'Archettes, les 18 et 19 juin 1940, a été grièvement blessé à son poste de combat. A continué la lutte, refusant de se laisser évacuer ».

Le présent ordre comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de vermeil.

Nos vives félicitations à ce brave soldat.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Júlia Serres ; Mme, Monsieur Henri Allemane et leur fils Louis ; Mlle Mireille Brut, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympathie à l'occasion du décès de leur très regretté

Jacques SERRES
du S. T. O.

Un service funèbre sera célébré à sa mémoire, le mardi 14 septembre, en l'église Notre-Dame de Bergerac, à 9 heures.

VOUS QUI DESIREZ
Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux
Tous prix, toutes contenances
Une seule adresse :
Cabinet Jean-Ernest **CROUZEL**, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne)
Téléphone 9.

CHAUSSURES
ARDILLIER
19-21, rue du Marché, BERGERAC
Les plus beaux modèles
Les meilleures marques
Les plus bas prix
Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

EN 24 HEURES vos colis seront livrés de
PÉRIGUEUX A PARIS DOMICILE
par les Services Rapides G. E. T. E. R.
22, Cours Montaigne — PÉRIGUEUX. — Téléphone 16 34
Rapidité — Sécurité

L. Dhumerelle & Fils
52, place Gambetta
Transactions immobilières
Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce, Industries

AVIS D'ADJUDICATION

PLACE DE BERGERAC

Marché de fourniture de pain

Un marché pour la fourniture de pain nécessaire aux formations de la place de Bergerac et faubourgs environnant cette place, sera passé le 22 septembre 1943, à 14 heures, dans les locaux de l'Intendance Départementale, rue Turenne, à Périgueux, pour une période de trois mois (4e trimestre 1943).

Le cahier des charges spéciales régissant le marché est à la disposition des adjudicataires :

1° A l'Intendance Départementale à Périgueux ;

2° A la suppléance de l'Intendance (District Militaire à Bergerac).

Les personnes ayant l'intention de soumissionner devront se faire connaître avant le 15 septembre 1943.

Les offres seront établies dans la forme indiquée par le cahier des charges spéciales.

Seuls, pourront prendre part à l'adjudication, les personnes autorisées par l'Intendant de Périgueux.

MONOBEUR engraisse porcs et tous animaux Evite mortalité Essayez-le de suite. Dépôt général : 1, rue Candillac. MONO-CHEVAUX remplace l'avoine 546

SERAIS acheteur vélo bon état, équipé. S'adresser bureau du journal. 547

A VENDRE Tournée Cinéma Lalinde, Couze, Lanquais, Cadonin, Pressignac et Mauzac, avec super Pathé rural, Perrier, quai de la Pelouse, Bergerac 548

A VENDRE vélo moteur New Map, moteur Aubier Dune, 2 vitesses et dynamo de camion Unic S'adr Ceretti, avenue Wilson 549

DEMANDONS bonne âgée pour la campagne. Ecrire bureau du journal. 550

A VENDRE attelage complet, jeune cheval très doux, avec charrette anglaise caoutchoutée et harnais. S'adresser Albert Abel, château de Bordes 551

ÉCHANGERAIS pneus auto 150 x 40, excellent état, contre électro-scie à bûches. Laborie, Les Terrasses, Creysse-Mouleydier (Dordogne) 552

SALON DE COIFFURE à vendre. S'adr bureau au journal 553

A VENDRE vélo de course G. Lucifer, tubes Reynolds, renforcés, état neuf Ferrand, 19, Grand'Rue, Bergerac. Visible tous les jours. 554

JARDIN 800 m2, à donner à mi-fruit Se présenter 16 rue Pozzi. 555

CHARPENTE état neuf à vendre Surface couverte 12 m. 30 x 28 mètres, S'adr Bar Tout va Mieux, Square des Mobiles. 556

A VENDRE jeune vache, race normande, coupée de gâtine, ayant velé une fois, donnant 10 litres de lait par jour S'adr veuve Barat, à Pezuls, par Trémolat. 557

CÈDE bonne laitière bretonne venant de vêler, Muller, Bouleyres, Monsac. 533

A VENDRE plusieurs emplacements ou jardins bien situés en ville ou hors ville, ainsi que de nombreuses maisons depuis 30.000 fr. — Plusieurs propriétés de bon rapport — A LOUER villa confortable avec jardin et une maison meublée Agence BONNAMY, 27, cours d'Alsace-Lorraine, Bergerac. 539

ON DEMANDE bon ménage gardiens, sérieux, honnête, confiance, valide, travailleur, propriété campagne vallée. Mari pourrait gagner sa vie au dehors, femme gardienne. Préférence cinquantaine. Bonnes références exigées. Ecrire bureau du journal. (Visa n° 404). 521

A VENDRE Terrain à bâtir 6.700 m. env. lieudit Piquecailloux. S'adresser Société Immobilière du Centre. 48, rue Montmailler, Limoges. Exclusivité 513

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonrieux.

SUIS ACHETEUR vins tout degré, toute provenance faire offre à Sicard, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812. Bergerac. 250

AGENCE BERGERACOISE
21, rue des Carmes (pl. du Jardin-Public)
Téléphone 602
A VENDRE
1. Près de la ville, propriété avec maison de maîtres, maison de colons et dépendances Libre. — 2 En ville, grand immeuble et un hectare en cultures. — 3 Enclos avec bâtiments, bordé par cours d'eau. — 4. Plusieurs maisons en ville et aux abords. — 5 Propriétés avec ou sans maison de maîtres. 498

A VENDRE très belle salle à manger Louis XIII, canapé, fauteuils Henri II, fauteuils, pendule, glace, fauteuil nécessité. Objets ménagers. S'adresser Soubsmaigne, rue de Reims 529

AIDE-CUISINIÈRE demandée immédiatement pour pensionnat Sér. réf. exigées. S'adresser bureau du journal. (Visa n° 413). 532

ON DEMANDE une femme de chambre Bonnes références Hôtel de la Gare, Bergerac. (Visa n° 432). 538

La plus brillante des Carrières vous sera réservée si vous apprenez la *Comptabilité*, par correspondance. Brochure explicat. n° 134 Z sur demande acc de 3 frs par envoi Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris (IXe) 535

Etude de Me HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me Edouard HERTZOG, notaire à Bergerac, les trente juin et trente et un août mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac le deux septembre mil neuf cent quarante-trois, fol 76 n° 429 par le receveur qui a perçu les droits,

Madame Simone-Laure-Claudia LHOTELLIER artisan, épouse de Monsieur Edmond-Camille-Paul PIERSON, architecte diplômé par le Gouvernement, avec lequel elle demeure à Bergerac, rue Valette, n° 24.

A vendu à Madame Jeanne Charlotte-Vitalie PORLIER sans profession, épouse de Monsieur Emile-Henri-Roger LHOTELLIER, architecte, avec lequel elle demeure à Bergerac, rue Valette, n° 24

Un fonds de commerce de jouets de bois (fabrication) exploité à Bergerac, rue Valette n° 24, comprenant la clientèle, l'achalandage, l'enseigne et le nom commercial, le matériel et les marchandises en dépendant

L'entrée en jouissance est immédiate.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Me HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la seconde insertion

L'insertion prévue par l'article 31 de la loi du vingt neuf décembre mil neuf cent vingt six, paraîtra au Bulletin annexe du *Journal Officiel*.

Pour première insertion.

Signé :
Edouard HERTZOG

L'Administrateur-Gérant :
R. TAILLANDIER.

Chaussures de Limoges
58, rue Neuve, R. BURE, chausseur
Série pour la Classe
- pour la Marche
- pour l'Appartement